

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mylaine-bissonnettegagnon-cslsj-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/4d4b3aeeb98d4c81e992f4aa)
<https://www.cadre21.org/membres/4d4b3aeeb98d4c81e992f4aa>

Date d'obtention : 2025-09-10 17:58:14

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode permet d'agir rapidement et efficacement pour les situation de sextage auprès des adolescents . Cette méthode nous permet d'agir lors de situation de production , de distribution et de redistribution de contenu à caractère sexuel soit sur les réseaux sociaux ou toute autre forme de plateforme numérique.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être plus en mesure de suivre des étapes établies par cette méthode ce qui va diminuer le stress lors des interventions . Je sais que mes interventions vont être sûres et qu'ils respecteront les cadres légaux tout en respectant les droits de chaque individu.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Mon nom verbal si une situation enfreint mes valeurs .